

415, RUE ST-GEORGES

CACOUNA (QUÉBEC)

GoL 1Go

TÉLÉPHONE (418)

867-1781

TÉLÉCOPIE (418)

867-5677

courriel :

mun.cacouna@bellnet.ca

Municipalité de Cacouna

Jacques M. Michaud, maire

Envoi par courriel : cacouna@bape.gouv.qc.ca

À l'attention de Madame Marie-Josée Méthot

Cacouna, le 30 août 2006

*Madame Monique Gélinas, Coordonnatrice du secrétariat de la commission
BAPE, Édifice Lomer-Goin, bureau 2.10
575, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 6A6*

OBJET : PROJET D'IMPLANTATION DU TERMINAL MÉTHANIER ÉNERGIE CACOUNA

Madame Gélinas,

La présente fait suite à votre demande additionnelle d'information relative au projet du terminal méthanier. La Municipalité recevra annuellement une somme de 5.2 millions de dollars indexée à l'IPC (maximum 2% annuellement). Cette somme sera répartie en 2 volets : le premier en taxes et le deuxième en redevances.

Exemple hypothétique :

Évaluation taxable : 200 millions

Taux : \$1.00/\$100.00 d'évaluation

Revenu de taxes : 200 M X \$1/\$100 = 2 millions

Balance en redevances : 5.2 M - 2 M = 3.2 millions

Compte tenu que la loi privée autorise la Municipalité à conclure des ententes entre la MRC et la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et que des pourparlers ont déjà eu lieu, des ententes officielles seront probablement signées d'ici quelques mois entre la Municipalité, la MRC et la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Sous toute réserve, les sommes à être consenties annuellement par la Municipalité pour la durée du projet dans le

volet redevances pourraient s'élever à plus ou moins : 500 000 dollars à la MRC et 50 000 dollars à la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

...2

415, RUE ST-GEORGES

CACOUNA (QUÉBEC)

GoL 1Go

TÉLÉPHONE (418)

867-1781

TÉLÉCOPIE (418)

867-5677

courriel :

mun.cacouna@bellne

t.ca

Municipalité de Cacouna

Jacques M. Michaud, maire

2

En ce qui a trait à la Première Nation Malécite de Viger, notre volonté de partage demeure mais la complexité des ententes intergouvernementales vis-à-vis les nations autochtones nous a contraint à retirer ce volet du dossier de la loi privée. Nous sommes toujours à la recherche de solutions possibles afin que se concrétise notre volonté de partage.

J'espère que mes réponses seront à votre satisfaction. Si des interrogations demeurent ou pour de plus amples informations, n'hésitez pas à re-communiquer avec nous.

Je vous remercie de l'indulgence accordée à mon retard involontaire et vous prie d'agréer, Madame la Coordonnatrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs, accompagnés de mes salutations les plus distinguées.

JMM/mc
maire

Jacques M. Michaud,

c. c. MRC de Rivière-du-Loup
Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
Me Gilles Moreau, avocat

N. B. L'original suivra par la poste